

CALENDRIER des Messes

Samedi

Dimanche

Semaine Sainte	Mardi 3 avril	Messe Chrismale	19h00	Chartres
	Jeudi 5 avril	La Sainte Cène	20h00	Bonneval,
	<i>suivie du transfert au reposoir, prière de 21h 00 à 24h00 au Centre paroissial</i>			
	Vdi 6 avril	Office de la Passion	20h00	Bonneval
	Sdi 7 avril	Veillée pascale	21h00	Bonneval
8 avril Pâques			09h30	Dancy
			11h00	Bonneval
14 et 15 avril 2 ^{ème} Pâques	18h30	Bouville	09h30	Le Gault-St-Denis
			11h00	Bonneval
21 et 22 avril 3 ^{ème} Pâques	18h30	Alluyes	09h30	Bullainville
			11h00	Bonneval
28 et 29 avril 4 ^{ème} Pâques	18h30	<i>Pas de messe</i>	09h30	<i>Pas de messe</i>
			11h00	Bonneval

CAMPAGNE DU DENIER DE L'EGLISE

Participez au miracle de générosité qui s'accomplit chaque année dans notre diocèse ! Chaque année en effet la collecte du Denier recommence et, chaque année, vous êtes un certain nombre à répondre à cet appel...Malheureusement, certains de nos donateurs vieillissent, meurent ...et ne sont pas remplacés par la jeune génération !

Le don de chacun est indispensable pour permettre à l'Eglise de poursuivre sa mission au service de tous. Pour que chaque jour dans nos paroisses et nos communautés nous puissions proposer la foi, transmettre un message d'espérance, accompagner les familles dans toutes les étapes de la vie, et être présent auprès des plus fragiles, des personnes isolées, démunies, malades.

Tout don, aussi modeste soit-il, est précieux. Il manifeste notre reconnaissance et notre attachement à l'action de l'Eglise dans notre diocèse.

La campagne du denier est lancée le week-end des Rameaux.

En 2011, le montant du denier du culte de notre paroisse s'est élevé à 33 463,52 € ce qui représente 208 donateurs. Merci à eux ! Merci aussi à la relève !!

année	2009	2010	2011
Nbre donateurs	261	229	208
montant	38 404 €	35 092 €	33 463 €

Le Denier de l'Eglise, pourquoi ? Parce que depuis 100 ans, l'Eglise de France vit uniquement des dons de ses fidèles. Grâce à ces dons, le diocèse assume l'ensemble de ses charges (de personnes : prêtres et laïcs, d'entretien, de services généraux,...).

Le Denier de l'Eglise, combien ? Chacun donne selon ses possibilités. Vous pouvez par exemple donner l'équivalent de 1% de vos revenus annuels, ou encore 10% de votre impôt, ou bien la valeur de 2 ou 3 journées de travail. De plus, si vous êtes imposables, vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de votre impôt. Ainsi, en donnant 20€, votre don vous revient en fait à 7€, pour 50€, 17€ ; pour 100€, 34€ ; pour 200€, 68€...



Bulletin paroissial n° 3

Edition du 1^{er} avril
au 22 avril 2012

En cette période électorale, il ne revient pas à l'Eglise d'entrer dans les questions de compétitions électorales ni dans le jeu des partis politiques. En revanche, il me semble opportun de « rappeler quelques principes propres à la conscience chrétienne » (*Note doctrinale sur l'engagement des catholiques en politique, publiée en 2002*)

Benoît XVI, en 2006, synthétisa cette Note doctrinale en évoquant 3 principes non négociables. En octobre 2011, la Conférence des Evêques de France a publié un texte intitulé : « Elections : un vote pour quelle société ? »

Les évêques appellent les catholiques à voter, sans croire qu'une élection peut, à elle seule, résoudre tous les problèmes, et ils invitent, avec le pape, « chacun à reconsidérer sa manière de vivre, à privilégier l'être plus que l'avoir, à chercher et promouvoir un développement intégral pour tous. Sous des termes variés, c'est la même invitation pressante à un changement de mode de vie. »

Les évêques passent, rapidement, en revue douze points à commencer **par la défense de la vie depuis son origine jusqu'à la fin, puis celle de la famille, composée dans le mariage par un homme et une femme, et « la liberté et la responsabilité des parents » en matière d'éducation. Ce sont les fameux « trois points non négociables » de Benoît XVI.** Puis, viennent ensuite divers principes : invitation à améliorer les conditions de vie dans les banlieues et les cités, prise en compte du respect de l'environnement mais aussi de « l'écologie humaine » prônée par Benoît XVI ; plus grande justice dans la vie économique ; légitimité d'une régulation des migrations tout en appelant à un partage des richesses ; mieux prendre en compte la personne handicapée et dénonciation du dépistage prénatal ; ferme rejet de l'euthanasie...

Il ne s'agit pas dans ce texte de la totalité de l'enseignement social de l'Eglise, ni de l'ensemble des devoirs des laïcs. « L'engagement politique en faveur d'un aspect isolé de la doctrine sociale de l'Eglise ne suffit pas à répondre totalement à la responsabilité pour le bien commun. Les catholiques ne peuvent pas non plus songer à déléguer à d'autres l'engagement qu'ils ont reçu de l'Evangile de Jésus-Christ, pour que la vérité sur l'homme et sur le monde puisse être annoncée et atteinte »

N'oublions pas cette phrase de sainte Jeanne d'Arc : « *les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire* »
abbé François Muchery, curé

PERMANENCE DE CONFESSION - PAQUES

A Bonneval,

lundi 2 avril, de 10h à 12h
jeudi 5 avril, de 21h30 à 24h
vendredi 6 avril, de 16h à 18h
samedi 7 avril, de 10h à 12h.

Au Gault-St-Denis,

mercredi 4 avril, de 10h à 10h45

A Sancheville,

mercredi 4 avril, de 11h à 12h

QUETES IMPERES

Vendredi Saint, pour les lieux saints

Dimanche de Pâques, pour les séminaristes

SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES

Pour renforcer l'équipe des personnes qui visitent les malades ou personnes isolées de notre paroisse, nous recherchons des bénévoles qui accepteraient de faire des visites régulièrement. Merci de vous faire connaître auprès de l'abbé ou de Lucette Barbarin.

Merci aussi de nous signaler toute personne qui serait heureuse de recevoir une visite, et aussi de recevoir la communion à domicile.

C'est un service d'Eglise qui demande discernement, discrétion et formation.

PREPARATION AU MARIAGE

dimanche 15 avril, de 9h30 à 16h, session pour les couples se mariant en 2012. Nous les accueillons à la messe de 11h à Bonneval.

Intentions de prière de Benoît XVI pour avril

Universelle - Les vocations

Pour que de nombreux jeunes sachent accueillir l'appel du Christ à le suivre dans le ministère sacerdotal et dans la vie religieuse.

Missionnaire - Le Christ, espérance des peuples d'Afrique

Pour que le Christ ressuscité soit signe d'une réelle espérance pour les hommes et les femmes du continent africain.

CATECHESE ET AUMONERIE

1^{ère} année :

Rassemblement enfants et familles :
Dimanche 15 avril à 10h au Centre Paroissial.

2^{ème} et 3^{ème} années :

Rassemblement « Pâques » Mercredi 11 avril à 10h30 à l'église de Bonneval.
Rassemblement « solidarité-Km Soleil » Mercredi 18 avril à 10h30 au Centre Paroissial.

4^{ème} année : rencontre samedi 14 avril de 10h à 12h, et le mardi 24 avril de 9h30 à 17h au Centre Paroissial.

Confirmation :

Rassemblement des Jeunes Samedi 14 avril de 10h à 12h au Centre Paroissial

EQUIPE PAROISSIALE PASTORALE

Mercredi 18 avril à 20h

SECOURS CATHOLIQUE

Réunion Vendredi 13 avril à 9h30

CONFERENCE MERCREDI 11 AVRIL 20H30 AU CENTRE PAROISSIAL : De Luther à Benoît XVI, l'abbé Michel Viot viendra nous partager son itinéraire de pasteur et évêque luthérien, en passant par la franc-maçonnerie, pour revenir dans l'Eglise catholique en 2001. Il nous expliquera son cheminement personnel, et nous aidera à entrer dans la compréhension de la liturgie comme sommet et source de la vie de l'Eglise.

MENAGE EGLISE DE

BONNEVAL

mardi 3 avril

à partir de 14h30

REPRESENTATION SCENIQUE

Mardi 17 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Bonneval, représentation par les élèves de St Sauveur « Le conte des 3 arbres »

Messes de semaine – Adoration – Confessions – Groupe de prière

du lundi 2 avril au samedi 21 avril 2012 inclus

Mardi 3 Mardi Saint	09h00 : messe à Bonneval – 19h00 : messe Chrismale à la cathédrale de Chartres
Mercredi 4 Mercredi Saint	de 10h à 10h45 : confessions église du Gault-St-Denis - de 11h00 à 12h : confessions église de Sancheville – 18h30 : messe à Bonneval
Jeudi 5 Jeudi Saint	17h00 : messe à l'hôpital Henri-Ey – 20h00 : messe à Bonneval suivie de la procession au Centre Paroissial et adoration jusqu'à minuit
Vendredi 6 Vendredi Saint	Jeûne et abstinence – 15 h : Chemins de Croix : Bonneval, Dancy, le Gault St Denis, Neuvy-en-Dunois, Sancheville, Saumeray, St Maur, Meslay – 16h à 18h : confessions à l'église Bonneval – 20h00 : Office de la Passion
Samedi 7 Samedi Saint	de 10h à 12h : confessions à l'église de Bonneval 21h00 : Vigile pascale à Bonneval
Mardi 10	15h00 : Chapelet à l'église du Gault – pas de messe – 20h30 : prière charismatique à Ligaudry
Mercredi 11	18h30 : messe à Bonneval
Jeudi 12	17h00 : messe à l'hôpital Henri-Ey – 19h00 : messe à Bonneval 20h30 : Adoration Neuvy
Vendredi 13	17h30 : Adoration/confessions – 18h30 : messe à Bonneval
Samedi 14 B. Vierge Marie	09h00 : messe à Bonneval
Mardi 17	18h30 : messe à Bonneval – 20h30 prière charismatique à Ligaudry
Mercredi 18	18h30 : messe à Bonneval
Jeudi 19	17h00 : messe à l'hôpital Henri-Ey – 19h00 : messe à Bonneval 20h30 : Adoration Neuvy
Vendredi 20	17h30 : Adoration/confessions à Bonneval – 18h30 : messe à Bonneval
Samedi 21 B. Vierge Marie	09h00 : messe à Bonneval

Permanences au Centre paroissial

4 rue d'Orléans - 28800 BONNEVAL

02.37.47.21.49 / paroisse.stpaul@diocesechartres.com

ACCUEIL* lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h00-12h00
mercredi 14h30-17h00
samedi 10h00-12h00

**sauf en période de vacances scolaires*

PERMANENCE DU CURE chaque mardi de 16 à 18h

ab.muchery@gmail.com

sauf les mardis 3 et 10 avril

www.3paroissesendunois.fr